

Clermont-Ferrand le 18/02/2025

Destinataires : Groupements Sportifs,

Comité Directeur, Comités Départementaux,

Salariés de la Ligue

PV Codir n°4 du 3 Février 2025 (20h30 en visioconférence)

En instance d'approbation

- Présents: V. Frelat D. Maisonnial, J. Verney, E. Durieux, R. Smouts, JC Savoy, C. Partouche, T. Bournat, B. Forgues, G. Chapelet, J. Buvat, C. Desmoulins, I. Bruyere, C. Nogueira, R. Goux, A. Ouadah, P. Fleurant, O. Verdet, N. Ferret, M. Arnal, S. Rougé.
- Excusés : Eric Pfaifer, Johann Morel.

1°) Approbation PV n°1 du BE du 6 Janvier 2025

Approuvé à l'unanimité.

2°) Démission Auriane Oliveira

Auriane Oliveira a présenté par mail sa démission. Le CODIR prend acte de cette démission.

3°) Validation des compositions des commissions (sous réserve du contrôle des licences par la commission des statuts et règlements) :

✓ Sportive (Président, R. Smouts) :

Un débat s'engage sur la parité. La composition de la commission est approuvée à l'unanimité. R. Smouts a voulu une représentation de tous les territoires dans la commission et a discuté longuement avec chaque membre avec comme objectif d'augmenter le nombre de clubs en régionale afin d'avoir une base plus élargie que la pré-nationale et arriver si possible à 3 poules avec un turn-over plus important des clubs qui montent et qui descendent. Une lettre et un questionnaire vont partir début Mars à tous les CD pour avoir un retour des clubs.

Pierre Fleurant pose la question d'une éventuelle organisation sous forme de plateaux. R Smouts propose de mettre ceci dans le questionnaire mais il existe la problématique des 2 sets si l'on fait cela sous forme de matchs en 2 sets gagnants.





Siège social 35, rue Docteur Hermite 38000 GRENOBLE T. +33 (0)4 76 48 74 40 fmurin@liguearavolley.fr



✓ <u>Arbitrage</u> (Président, O. Verdet) :

La composition de la commission est approuvée avec 19 voix pour et 1 abstention. Olivier Verdet explique que dans l'organigramme notamment pour les désignations, un seul nom apparait sur l'organigramme mais plusieurs intervenants peuvent être amenés à travailler sur cette fonction.

✓ <u>Statuts et Règlements</u> (Président, JC. Savoy) :

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité. Le projet de la commission est de travailler rapidement sur les nouveaux statuts de la ligue. Sur le site de la ligue il est prévu de mettre à jour l'intégralité des documents liés aux statuts.

✓ Outdoor (Présidente, V. Frelat)

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité. La commission sera composée de 2 sous commissions, l'une de Beach Volley et l'autre gérant le Snow Volley et le Green volley afin de travailler sur le développement de ces 2 disciplines. La commission Beach sera animée par M. Belhadj. Remarque de R. Goux, la fédé a alloué un budget de 400000 euros cette année au Volley Outdoor. Un des dossiers prioritaires pour cette année est celui de l'arbitrage (formation, disponibilité et indemnisation) sur le Beach Tour notamment. Il est également envisagé la création d'un cahier des charges pour le Beach Tour et d'un RPE Beach. Une réflexion sera également menée sur la création éventuelle d'un Pôle espoir Beach Volley.

✓ <u>Technique</u> (Président, C. Partouche)

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité. La priorité sera donnée à la fidélisation des licenciés jeunes afin d'augmenter le nombre de licenciés compétition jeunes et augmenter également le nombre d'encadrants.

✓ <u>Développement</u> (Présidente : E. Durieux)

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité. Statutairement, tous les membres doivent être élus dans leur comité ou à la ligue. Dossiers importants de l'olympiade: Structurer et donner un meilleur accès aux infrastructures, développer les pratiques alternatives et gérer les relations avec les fédérations affinitaires

✓ Commission PSF (Président : D. Maisonnial)

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité. La composition de cette commission est imposée par la fédération. Les présidents de CD (ou leur représentant) sont de facto membres de la commission et il est demandé à chaque CD de fournir le nom de son







président ou de son représentant. Les GSA ayant eu une subvention l'année passée doivent déposer rapidement leur bilan financier sur leur compte HelloAsso.

✓ Commission de surveillances des opérations électorales :

La commission n'est toujours pas active à ce jour, mais il sera nécessaire de la constituer rapidement.

4°) La parole aux comités

CD 01 : RAS, nouveau président et nouvelle équipe qui est en train de se mettre en place avec l'aide de Jean Michel Ficheux.

CD 03 : L'équipe assure la continuité de fonctionnement et son activité est centrée sur le championnat départemental en essayant de développer des liens avec les fédérations affinitaires. Travail du secteur jeune avec le CD63. Organisation cette année du tournoi interdep M15 en collaboration avec la ligue et P. Marta

CD 15: L'objectif actuel est de développer les pratiques (indoor et outdoor avec une étape du Beach Tour Jeune) et de favoriser le développement du secteur jeunes en augmentant notamment le nombre d'encadrants et d'arbitres. Le CD15 souhaite également développer une offre de stages d'été.

CD 26/07 : le CD s'est mis en règle vis-à-vis de la parité pour la représentativité au CODIR. Un des dossiers en cours est de développer l'arbitrage dès l'école de volley. Pour les stages jeunes 2 types de stages : perfectionnement et élite. Projet de développement de clubs jeunes afin de faire le lien entre l'UNSS et les clubs fédéraux

CD 38 : pénurie actuelle de gymnases dans le CD38 et certains clubs collaborent afin de palier à ce manque temporaire d'installations. Le deuxième dossier concerne également les fédérations affinitaires pour tenter d'augmenter le nombre d'équipes dans le championnat départemental

CD 42 : Le championnat semaine tourne très bien. Dans les projets, développement des M9 et M11. Projet à l'essai avec le STAPS de Saint Etienne pour augmenter le volume horaire en club des stagiaires. Des contacts avancés existent entre le CD42 et le CD43 pour une fusion des deux comités.

CD 63: augmentation du nombre de membres dans le bureau et gros travail de formation de la part de la commission d'arbitrage. Le nombre de licenciés compétition augmente malgré un nombre assez faible de M21. Sur le plan sportif beaucoup de championnats partagés avec CD03 et CD15. Objectif de créer un « circuit » de green volley sur la période estivale avec une coordination entre les clubs.





Siège social
35, rue Docteur Hermite
38000 GRENOBLE
T. +33 (0)4 76 48 74 40
fmurin@liguearavolley.fr



CD 69: une nouvelle équipe se met en place malgré quelques difficultés pour trouver certaines présidences de commission. Un travail important est fait sur les aspects arbitrage pour les sections sportives lycées notamment. Un gros travail est mené également sur les aspects outdoor car de nombreux terrains sont apparus récemment dans le Rhône.

CD 73 : du fait du manque de forces vives il est envisagé une fusion avec le CD74.

CD 74 : De même que pour le CD73, le CD 74 regrette que les clubs soient moins investis qu'avant dans la vie du Comité. La présence d'un salarié qui aide à l'organisation du championnat jeune est néanmoins un plus. La fusion avec le CD73 permettra d'augmenter le nombre de clubs qui est actuellement de 16.

5° Affaires courantes de la ligue :

- Les boites mails des présidents de commission et du bureau exécutif sont désormais actives et nous vous remercions de bien vouloir les utiliser lors de vos échanges :
 - president@liguearavolley.fr
 - arbitrage@liquearavolley.fr
 - secretariatgeneral@liquearavolley.fr
 - tresorerie@liguearavolley.fr
 - sportive@liquearavollev.fr
 - developpement@liquearavolley.fr
 - technique@liguearavolley.fr
 - discipline@liguearavolley.fr
 - outdoor@liguearavolley.fr
 - statutsetreglements@liguearavolley.fr
 - medicale@liquearavolley.fr
 - psf@liquearavollev.fr
 - appel@liquearavolley.fr

Merci à toutes les personnes concernées de vérifier que ces boîtes mails sont bien actives et relevées régulièrement.

- Gymnase du Pôle Jean Perrin, des discussions sont menées pour effectuer éventuellement le stage CRE d'Aout sur le site de Jean Perrin qui est actuellement rénové et offrira jusqu'à 10 terrains.
- Stages d'été : 2 stages d'été cette année :
 - Chateauneuf de Gallaure (60 places) sur des catégories jeunes (M13 + M15) du
 7 au 11 Juillet, prix : 450 euros environ







Méaudre avec un public M15-M18 à dominante beach-volley (24 à 26 places).
 Prix : 490 euros environ

Un éventuel stage de réathlétisation est envisagé également pour les M15 fin août.

- Réunion Pôles Espoirs: Actuellement nos deux pôles espoirs masculins et féminins sont les moins chers de France même comparés à des structures identiques (hébergement lycée). Ceci est un atout qui attire de bons joueurs en provenance d'autres ligues. Il est donc proposé une augmentation du prix pour l'année prochaine. Il est donc proposé au CODIR une augmentation de 225 euros qui positionnera toujours le pôle espoir de Lyon comme étant le moins cher de France. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Représentations de la ligue aux différents vœux par E. Durieux, V. Frelat et O. Verdet.
 Elsa Durieux envisage de se présenter au CA du CROS ARA.
- Les vœux pour l'AG de la fédé peuvent être déposés en ligne entre le 3 et le 23
 Février. La ligue émettra ensuite un avis sur ces vœux.
- 2 candidatures de Club pour les phases finales de coupe de de France. Fontaines en M13M et Villefranche pour les M18M.
- Le club de Chamalières invite les clubs de la ligue et les membres du CODIR au match VBCC/Mulhouse le 8 Mars à la Maison des Sports. Les clubs qui inscrivent le plus de membres pourront avoir un de leurs licenciés comme « escort kid ». L'entrée sera gratuite et le seul coût à la charge de la ligue serait l'impression des flyers dédicacés. La proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 23h50.

Le secrétaire général

Julien VERNEY

Diffusé le 18/02/2025



